



Une enseignante dépose plainte après avoir été agressée par un élève dans un lycée de Seine-et-Marne

L'enseignante a été violemment projetée au sol vendredi par un élève dans des circonstances encore floues. La vidéo virale de l'agression a fait réagir des candidats de droite à l'élection présidentielle. Une enquête pour violences avec circonstances aggravantes – parce que commises envers un enseignant et dans un établissement scolaire – a été ouverte et confiée au commissariat de Melun après qu'une enseignante d'un lycée professionnel de Seine-et-Marne, violemment projetée au sol vendredi par un élève dans des circonstances encore floues, a porté plainte lundi 11 octobre, ont indiqué le rectorat et le parquet de Melun.

La vidéo virale de l'agression a fait réagir des candidats de droite à l'élection présidentielle. Publiée sur les réseaux sociaux et vue plus de 1,6 million de fois lundi, la vidéo filmée par un autre élève montre le lycéen debout dans la salle de classe, écouteurs sur les oreilles, masque au menton et attitude désinvolte à l'égard de son enseignante. « Ecartez-vous, madame », dit l'élève à l'enseignante qui se recule vers la porte d'entrée de la classe en lui intimant de « rester là ». Le lycéen enchaîne, plus véhément : « Eh le Coran, poussez-vous madame, wallah poussez-vous tout de suite. » « Vous êtes à l'école. Eh, ne me touchez pas », répond l'enseignante, rappelant à l'adolescent qu'il se trouve « à l'école ». Mais, sous les rires de ses camarades, le lycéen ouvre ensuite violemment la porte, projetant l'enseignante au sol.

Une enseignante agressée en plein cours à Combs-la-Ville en Seine-et-Marne <https://t.co/SCMpdvPOBS> — BFMTV (@BFMTV)

Le rectorat de l'académie de Créteil a annoncé que le proviseur du lycée professionnel Jacques-Prévert de Combs-la-Ville devait porter plainte à l'encontre des lycéens ayant filmé et diffusé la vidéo sur les réseaux sociaux. Les autorités n'ont pas précisé les circonstances de l'agression.

« Lourdes sanctions disciplinaires »

« Un module psychologique de soutien a été mis en place par l'académie », l'enseignante « a été choquée », a déclaré Valérie Debuchy, directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département sur BFM-TV, à l'issue d'une visite dans l'établissement dans la matinée. Samedi, le rectorat avait indiqué dans un communiqué que « l'élève [faisait] l'objet d'une mesure d'interdiction d'accès à l'établissement à titre conservatoire et s'expose à de lourdes sanctions disciplinaires. Un conseil de discipline va être convoqué »

Le recteur de l'académie de Créteil, Daniel Auverlot, a déclaré dans un communiqué « condamner avec la plus grande fermeté cet acte isolé », assurant à l'enseignante et à l'équipe pédagogique son « soutien plein et entier ». « Aucune menace ou agression, physique ou verbale » à l'encontre du corps enseignant « ne peut être tolérée », a-t-il ajouté.

La diffusion des images a entraîné la réaction de deux candidats à la présidentielle. « Une enseignante de Seine-et-Marne projetée à terre par un élève qui cite le coran sous regard narquois de camarades qui filment la scène. Inacceptable ! Je mettrai fin à cette Inversion choquante des valeurs. Je rétablirai le respect du professeur ! » a écrit la présidente de la région Ile-de-France Valérie Pécresse (Libres !) sur Twitter.

« Insultes, menaces, violences physiques : l'agression à Combs-la-Ville n'est pas un incident isolé, c'est la réalité au quotidien dans beaucoup trop de nos lycées. Comme les forces de l'ordre et les maires, je veux protéger les enseignants en refaisant de l'école un sanctuaire » a également réagi sur Twitter l'ancien Les Républicains Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France.

